

France-Marseille: Office furniture

OJ S 126/2023 04/07/2023

Contract notice

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: cci Marseille Provence

Postal address: palais de la Bourse - cS. 21856

Town: Marseille Cedex 01

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13221

Country: France

E-mail: Marchespublics@cciamp.com

Telephone: +33 491393390

Internet address(es):

Main address: <http://www.cciamp.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2292641&orgAcronyme=l2m](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2292641&orgAcronyme=l2m](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise)

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

Other activity: Organisme consulaire contribuant au développement économique

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

fourniture, livraison et montage du mobilier de bureau, de salles de cours, d'espaces collaboratifs, de coworking et d'attente

Reference number: 23-M-S3Y-032

II.1.2. Main CPV code

39130000 Office furniture

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

fourniture, livraison et montage du mobilier de bureau, de salles de cours, d'espaces collaboratifs, de coworking et d'attente pour les sites de la CCIAMP

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 650 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

39160000 School furniture

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: sites de la CCIAMP sur le département des Bouches-Du-Rhône (cf. Article 6 du Cctp)

II.2.4. Description of the procurement

L'Accord-Cadre concerne la fourniture, la livraison et le montage du mobilier de bureau, de salles de cours, d'espaces collaboratifs, de coworking et d'attente pour les sites de la Cciamp. Ce mobilier est destiné aux étudiants et personnels administratifs des différents sites de la Cciamp. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents mono-attributaires

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Aspects qualitatifs sur la base de 3 sous-critères précisés dans la section VI.3 "Informations complémentaires" / Weighting: 50

Quality criterion - Name: Démarche environnementale et développement durable / Weighting: 20

Price - Weighting: 30

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 650 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'Accord-Cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. Il est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme 3 fois (1 an) sans que la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, ne dépasse 4 ans

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de

prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

- Formulaire Dc1 (Lettre de candidature ; désignation du mandataire par ses co-traitants) précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature du groupement ainsi que l'identité de son mandataire. La remise d'un Dc1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.- Tout document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager l'entreprise ; - justification de la raison sociale et forme juridique (Kbis, Insee...) ; - Afin de prouver qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3, le candidat produit son numéro unique d'identification (numéro Siren) permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- Déclaration du candidat (formulaire Dc2), document joint au dossier de la consultation. En cas de candidatures groupées, chaque membre du groupement remplit un formulaire Dc2 le concernant. Il en est de même pour un sous-traitant déclaré.-déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices comptables disponibles (sur formulaire Dc2) ;

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 3

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 31/07/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 31/07/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

mai 2027

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

L'Accord-Cadre avec un seuil maximum annuel de 400 000 euro(s) HT pour la première année d'exécution est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Le seuil maximum annuel de 200 000 euro(s) HT est identique pour la 2ème, 3ème et 4ème année d'exécution de l'accord-cadre. Il sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Les marchés subséquents seront mono-attributaires. Estimation sur la durée totale du marché (reconductions comprises) : 650 000 euro(s) HT1) La remise des pièces de l'offre de l'accord-cadre est indiquée à l'article 5.1 du règlement de consultation. 2) Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :- c1-Prix des prestations (30 points) jugé sur la base : o Sc1 : Montant total du bpu " Entrée de gamme " (20%) o Sc2 : Montant total du bpu " Milieu de gamme " (50%) o Sc3: Montant total du bpu " Haut de gamme " (30%)- c2-Aspects qualitatifs (50 points) tenant compte des sous-critères suivants : o Sc1 : Organisation générale et process prévu pour l'exécution des prestations jugés au vu du point 1 du cadre du mémoire technique (20 %) O Sc2 : Appréciation de la qualité des gammes de produits proposées jugée au vu du point 2 du cadre du mémoire technique (60 %) O Sc3 : Performance de l'assistance technique jugée au vu du point 3 du cadre du mémoire technique (20 %)- c3-Démarche environnementale et développement durable jugé au vu du point 4 du mémoire technique (20 points) 3) Les critères de jugement pour le(s) marché(s) subséquent(s) : Pour le choix du titulaire de chaque marché subséquent, les critères de choix

de l'offre économiquement la plus avantageuse sont classés et pondérés de la manière suivante (conformément à l'article R.2152-6 du code de la commande publique) :- c1-Prix des prestations (La pondération de ce critère sera comprise dans une fourchette allant de 40 % à 80 %)- c2-Aspects qualitatifs (La pondération de ce critère sera comprise dans une fourchette allant de 60 % à 20 % et le nombre de sous-critères sera conditionné par rapport au projet)o Adéquation du mobilier proposéo Pertinence de l'aménagement proposé (étude d'implantation 2d/3d)o Délai de réalisation des prestationsles critères de jugement des offres et leur pondération seront précisément définis dans la Lettre de consultation de chaque marché subséquent

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Marseille
Postal address: 31 rue Jean-François Leca
Town: Marseille Cedex 02
Postal code: 13235
Country: France
E-mail: Greffes.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: +33 491134813
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: comité consultatif interrégional de règlement amiable (Ciral), préfecture de Région - bd Paul Peytral, 13282, Marseille Cedex 20, F, Téléphone : (+33) 4 84 35 40 00,
Adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr>
Postal address: préfecture de Région - bd Paul Peytral
Town: Marseille Cedex 20
Postal code: 13282
Country: France
Telephone: +33 484354000
Internet address: <http://www.paca.pref.gouv.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L.551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L.551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter

de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R421-1 du Code de justice administrative) - un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L 521-1 du Code de justice administrative). - tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-Et-Garonne ", no 358994)

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: Greffes.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Internet address: <http://www.telerecours.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

29/06/2023